

## Le Revenu de citoyenneté... suite et fin... poursuite de la lutte

Le Revenu de citoyenneté ne nous tombera pas du ciel. Si c'était le cas, ce serait un revenu minimum, en fait ce serait le minimum du minimum du minimum... l'aide sociale actuelle ou pire ! L'OPDS ne veut pas d'un revenu minimum garanti. L'OPDS revendique un revenu décent (atteignant le seuil de faible revenu selon Statistique Canada) universel et inconditionnel, pour toutes personnes habitant le Québec. Nous ne voulons pas la charité ; nous voulons un revenu décent peu importe notre activité ou l'absence d'activité. Le Revenu de citoyenneté nous est dû parce que nous existons ; parce que l'ensemble des ressources sur cette terre appartient à toutes et à tous même si certains se sont déclarés seuls propriétaires de ces ressources. Différents scénarios ont été étudiés concernant la réalisation du Revenu de citoyenneté et tous prouvent sa faisabilité. Il suffit simplement pour le gouvernement d'avoir la volonté politique de l'appliquer. Mais quel gouvernement acceptera que la richesse de *ses amis*, soit partagée si on ne l'oblige pas à le faire. Nous devons nous battre férocement pour l'obtenir et nous devons être nombreux à le faire. Les actions de l'OPDS et de ses groupes alliés, ces dernières années, se sont toutes inscrites dans cette voie. Le chemin est ardu mais si nous unissons nos forces, nous vaincrons !

Cette vieille idée du Revenu de citoyenneté est restée dans la tête et le cœur de nombreuses personnes issues de tous les milieux, dans différents pays. Les personnes assistées sociales affamées, isolées, exclues, intimidées, harcelées, rêvent du Revenu de citoyenneté tout comme une bonne majorité de personnes sans emploi, de petits salariés, de personnes âgées, de femmes ou d'hommes au foyer, de jeunes, d'étudiants, d'artistes etc. Si on doit se libérer des Libéraux, du Parti québécois et de l'ADQ, on doit avant tout se libérer de notre condition économique de *crève-faim*. On doit pouvoir exercer l'ensemble de nos droits et pour ce faire, on doit avoir un revenu qui nous permet de les réaliser pleinement. Nous ne voulons pas n'importe quel Revenu de citoyenneté ; nous voulons sortir de la misère. Nous voulons un revenu décent, inconditionnel, universel qui nous permettra d'exercer pleinement nos droits. Une idée de rêveur ? Peut-être ! Mais si nos parents, nos grand-parents et toutes celles et ceux qui les ont précédés n'avaient pas rêvé avant nous et ne s'étaient pas battu pour leurs rêves, il n'existerait pas un seul programme social aujourd'hui !



### **LIBERTÉ** D'autres scénarios de la réalisation du Revenu de citoyenneté

#### Un Revenu de citoyenneté de 16 500 \$ par personne

Quand Michel Chartrand s'est promené partout à travers le Québec pour vendre l'idée du Revenu de citoyenneté, suite à la publication de son livre coécrit avec Michel Bernard : *Manifeste pour un revenu de citoyenneté*, il se faisait souvent poser deux questions : Quel sera le montant du Revenu de citoyenneté ? et Combien ça va coûter ? Les pauvres posaient la première question et ceux qui avaient peur de payer, la deuxième. Au cours de l'été 2000, Michel Chartrand a travaillé avec le fiscaliste Sylvain Charron, justement pour répondre à ces questions.

#### **D'abord le Revenu de citoyenneté remplacerait en tout ou en partie les programmes de sécurité de revenu existants :**

1. Les programmes de sécurité universels comme la pension de vieillesse, le soutien aux enfants.
2. Les programmes d'assistance sociale comme l'aide sociale, le supplément de revenu garanti, l'aide au logement, le supplément de la prestation nationale pour enfants, le programme de prêts et bourses.
3. Les programmes d'assurances sociales comme l'assu-

rance-emploi, le régime des rentes, le régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Ces programmes seraient maintenus en partie pour que les personnes ne subissent pas de diminution importante de revenu.

4. Diverses mesures fiscales assimilables à des programmes de sécurité du revenu comme les crédits d'impôts personnels, pour conjoint et pour enfants, le crédit d'impôt pour soutien familial, le crédit d'impôt pour la TPS.

Répartition de la population du Québec  
selon l'âge (1er juillet 1999)

ÂGE	NOMBRE
0 à 14 ans	1 336 151 personnes
15 à 19 ans	486 605 personnes
20 et plus	5 522 634 personnes
Total	7 345 390 personnes

De ce nombre, un total de 5 502 400 personnes ont produit une déclaration en 1997.

Répartition des revenus  
selon la déclaration d'impôt de 1997

Tranche de revenu	Nombre de déclarations	Pourcentage
Moins de 10 000 \$	1 414 980	25,7 %
10 000 \$ à 19 999 \$	1 451 345	26,4 %
20 000 \$ à 29 999 \$	995 678	18,1 %
30 000 \$ à 39 999 \$	678 428	12,3 %
40 000 \$ à 49 999 \$	421 794	7,7 %
50 000 \$ à 59 999 \$	256 809	4,7 %
60 000 \$ à 69 999 \$	138 302	2,5 %
70 000 \$ à 79 999 \$	57 882	1,1 %
80 000 \$ et plus	87 182	1,6 %

Comme la prestation de la sécurité de la vieillesse, le Revenu de citoyenneté serait récupéré en partie ou en totalité à partir d'un certain montant de revenu. Chartrand et Charron ont choisi pour leurs calculs, qu'à partir d'un revenu de 50 000 \$, le Revenu de citoyenneté serait récupéré par le biais de l'impôt. C'est donc plus de 540 000 personnes qui seraient visées par la récupération fiscale. Il y aurait donc environ 6 805 390 personnes admissibles au Revenu de citoyenneté.



Léo-Paul Lauzon  
professeur au département  
des sciences comptables et  
titulaire de la Chaire d'études  
socio-économiques  
de l'UQAM.

"Les subventions sont trop souvent le résultat d'un marchandage politique avec les groupes de pression mieux armés plutôt que d'une froide analyse de la hausse du bien-être collectif.

En novembre 2003, Yves Séguin déclarait : "Est-ce normal que le gouvernement du Québec verse 5 milliards \$ en crédit d'impôts, soit 3 milliards \$ [...] pour des entreprises dont la majorité sont prospères ?" [...] Comme les compagnies versent en impôts et taxes sur le capital environ 3 milliards \$ l'an, c'est donc dire que vos impôts ne sont pas investis dans vos programmes sociaux mais s'en vont dans les poches de compagnies prospères, celles-là même qui exigent moins d'État. [...]"



Nos élus en sont rendus à donner des milliards en subventions avec l'argent des contribuables, aux hippodromes, aux pharmaceutiques et aux banques arnaqueuses, ainsi qu'aux pétrolières qui ont réalisé une hausse de 23% de leurs profits en 2004 tout en ayant droit à une juteuse aide fédérale de 1.4 milliards \$."

Contes et comptes du prof. Lauzon, septembre 2005

On ne veut pas la charité. Un revenu, c'est un dû !

Suite à l'abolition des programmes et des crédits d'impôt, des économies seraient réalisées. Elles serviraient à financer entièrement le Revenu de citoyenneté

Économies des coûts de programmes  
et des dépenses fiscales pour l'année 1999  
(en milliard de dollars)

Abolition des programmes ou des dépenses fiscales	Québec	Ottawa
Programmes	14 209 \$	11 649 \$
Dépenses fiscales	29 275 \$	29 276 \$

Le total pour l'abolition est de 85 milliards \$. Ce montant divisé par 6,8 millions de personnes au Québec donnent un Revenu de citoyenneté de 12 500 \$ à chacun d'entre nous. Cela inclut même les enfants. De plus, cette estimation du

Revenu de citoyenneté ne tient absolument pas compte des économies réalisées autrement comme par exemple tous les coûts engendrés par la pauvreté. Ces estimations ne tiennent pas compte non plus des entrées fiscales suite à l'accroissement économique parce que les pauvres pourraient se procurer les biens de base.



Dans le meilleur scénario, le Revenu de citoyenneté pourrait atteindre **16 500 \$** par personne. Mettons qu'on pourrait voir la vie d'un autre oeil !



Dans un État capitaliste qui plus est néolibéral, tout est réglé au quart de tour pour que les riches, les patrons, les entreprises, les banques etc puissent \$\$\$ opérer leurs affaires \$\$\$, en toute quiétude, pour leurs plus grands profits. Pour eux, ce qui compte, c'est l'argent. Le gouvernement et sa police sont à leur service.

Quant à nous, ils exploitent nos forces de travail et nous jettent sur la voie de garage s'ils décident qu'ils n'ont plus besoin de nous. Il se disent propriétaires et pensent qu'ils possèdent tout. C'est avec l'appui du gouvernement qu'ils s'enrichissent en volant les biens collectifs !

“ Uniquement pour les quatre dernières années (2000-2003), l'évasion fiscale effectuée par les cinq plus grandes banques canadiennes : La Banque Royale du Canada, la Banque Scotia, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Toronto Dominion, la Banque de Montréal a totalisé 5,7 milliards de dollars [...] et représente 47,1 % de la charge d'impôts sur le revenu total (12,1 milliards \$) des quatre dernières années. Incroyable mais vrai, l'évasion fiscale des banques pour les quatre dernières années représente près de 50 % de sa charge totale d'impôts sur le revenu pour cette période [...]

L'évasion fiscale généralisée pratiquée par les banques canadiennes et leurs nombreux clients corporatifs et individuels dans les paradis fiscaux devrait être frappée d'une sanction pénale car dans les faits, il s'agit bel et bien de fraude fiscale de plusieurs milliards de dollars par année qui hypothèque grandement l'équité fiscale au pays et met en péril le maintien de nos programmes sociaux et de nos biens collectifs. [...]

Et, ce qui est le plus détestable, ces mêmes banques et leurs clients qui s'adonnent régulièrement et intensément à l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux sont souvent ceux qui, devant la précarité des finances publiques, demandent et exigent continuellement de couper, de privatiser, de déréglementer, de défiscaliser, de désyndicaliser et de ratatiner l'État à sa plus simple expression. [...] Ce sont eux qui sont responsables de la précarité des finances publiques. Les politiciens qui maintiennent les paradis fiscaux et inondent le gratin économique d'abris fiscaux et de baisses d'impôts sont leurs complices.”



Léo-Paul Lauzon, Denis Gendron et Marc Hasbani, *Les banques canadiennes et l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux*, 2004.

## Le RAP, un comité de travail et une proposition de 1 000 \$ par mois

Un comité du Rassemblement pour l'alternative progressiste (RAP) avait travaillé sur deux scénarios possibles du Revenu de citoyenneté pour son congrès spécial de juin 2001. Les deux scénarios étaient :

1. Une instauration intégrale à 1 000 \$ par mois ;
2. Une instauration progressive avec un montant de départ à 350 \$ par mois.

Finalement, ce comité recommandait aux membres du RAP d'adopter seulement le principe du Revenu de citoyenneté et de poursuivre la réflexion sur le sujet. Le congrès a refusé cette proposition pour adopter plutôt le Revenu de citoyenneté proposé par Michel Chartrand.

### Possible 1 000 \$ par mois ?

Le comité a travaillé sur les bases suivantes :

1. l'allocation universelle est distribuée aux individus ;
2. l'allocation universelle est accordée à tous les citoyens et à toutes les citoyennes, peu importe leur revenu ;
3. l'allocation universelle est attribuée aux citoyennes et aux citoyens canadiens, résidant au Québec depuis 3 ans,

qui produisent un rapport d'impôt au Québec et qui demeurent au moins 300 jours par année sur le territoire québécois, et ce, pour chaque année d'attribution.

4. Le montant est fixé à 12 000 \$ (montants différents pour les moins de 16 ans) par année, selon le seuil des besoins essentiels garantissant le développement des personnes et il est ajusté en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

5 La récupération fiscale du Revenu de citoyenneté commence à 20 000 \$.

### Montants reçus par les personnes, selon l'âge

0 à 5 ans	200 \$ par mois
6 à 12 ans	300 \$ par mois
13 à 15 ans	400 \$ par mois
16 ans et plus	1 000 \$ par mois

Le coût serait de 76 milliards \$ selon la variation des groupes d'âge et les estimations de la population du Québec (octobre 2000 établies par Statistique Canada). Ce coût serait financé par la fiscalité et l'abolition des programmes, 69 milliards \$ et le 7 milliards \$ restant pouvait l'être soit par la réduction des coûts liés à la santé

Le **RAP** a été le fondateur de l'UFP (l'Union des forces progressistes) et il s'est dissous le 2 février 2003. Il avait adopté le Revenu de citoyenneté lors de son congrès (juin 2001). "Le RAP est le premier parti politique à défendre une mesure aussi complète de lutte à l'exclusion et à la pauvreté, une allocation universelle inconditionnelle au-dessus du seuil de pauvreté selon le Conseil du bien-être social du Canada. Les argents nécessaires au financement de ce programme proviendraient principalement d'une réforme fiscale qui augmenterait la participation fiscale des entreprises et éliminerait les paradis fiscaux, de même que par diverses mesures de redistribution de la richesse."

Extrait d'un article Pierre Dostie paru dans *l'Aut'journal* en juillet 2001

En fait, l'**UFP** (né en juin 2002) est issu de trois formations politiques distinctes : le RAP, le PDS (Parti la démocratie socialiste) et le PCQ (Parti communiste du Québec), plus les membres de la coalition constitué par l'UFP en un an. L'UFP, un parti politique, a adopté, à son premier congrès, une motion préconisant un revenu minimum garanti menant éventuellement à un Revenu de citoyenneté au dessus du seuil de pauvreté (Statistique Canada), inconditionnel, le tout assorti d'une réforme majeure de la fiscalité.

**Québec solidaire** est né en février 2006 de la fusion du mouvement politique, Option citoyenne (né en 2004) et de l'UFP. Le parti devrait adopter son programme politique à son congrès de novembre 2006. Pour le moment une déclaration de principes a été adoptée où il est question, entre autres, de promotion de la justice sociale, de l'égalité, de la solidarité, du respect des droits humains, de redistribution et d'encadrement de la richesse. Il est dit aussi que l'une de leurs principales préoccupations sera l'élimination de la pauvreté.

... Mais il n'est pas question du principe de Revenu de citoyenneté !

*Où secours, au secours !  
Arrêtez, arrêtez !  
Ma richesse...  
Non, non...  
Notre richesse...  
Je vais la partager !*



et à la criminalité, une taxe sur les biens de luxe, l'abolition des impôts reportés, l'abolition des congés fiscaux aux entreprises (9 milliards \$ environ), l'impact sur l'économie etc.

### Poursuite de la lutte pour le Revenu de citoyenneté

De l'argent, il y en a ; il suffit de le prendre où il se trouve. Nous devons exiger que les riches et les entreprises payent leur juste part d'impôts ; nous devons exiger le partage de la richesse collective. Les riches se sont appropriés les biens et ils se sont remplis les poches à nos dépens.

Les différents scénarios ont montré, hors de tous doutes, la faisabilité du Revenu de citoyenneté. Mais nous n'acceptons pas n'importe quel Revenu de citoyenneté. Nous exigeons un Revenu de citoyenneté qui nous sortira de notre misère. L'OPDS a voté pour un Revenu de citoyenneté, atteignant le seuil de pauvreté, universel et inconditionnel pour toutes personnes habitant le Québec. Par ailleurs, d'autres questions (comme la question des enfants ou l'instauration immédiate ou non) sont à régler concernant cette revendication et devons faire l'objet d'un débat dans notre groupe. Il faudra aussi poursuivre notre réflexion sur le travail, sur nos préjugés, sur les différentes façons que nous avons de nous réaliser en tant que personne, sur le partage de la richesse etc. Nous avons déjà fait un grand pas à l'OPDS et d'autres groupes com-



"Comme lors de nos deux recherches précédentes de 1985 et de 1992, plus de 40 % des entreprises observées ont payé réellement moins de 20 % d'impôts sur le revenu combinés, fédéral et provincial. En 1999, parmi les 390 entreprises couvertes et analysées par notre étude, nous avons trouvé que 158 d'entre elles, soit 40.5 %, ont payé effectivement en 1999 moins de 20 % de leurs profits en impôts sur le revenu (fédéral et provincial). Ces 158 compagnies ont réalisé en 1999 des profits de 26 milliards \$ et ont payé 2.6 milliards \$ d'impôts (fédéral et provincial), soit un taux moyen d'impôts réel de 10 %, alors que le taux officiel d'impôts en 1999 était de 46.6% [...]"

Impôts payés et impôts reportés par les compagnies canadiennes en 1999 : de la prétention à la réalité, Playdoyer pour un impôt minimum, Léo-Paul Lauzon, Novembre 2000.

mentent à penser sérieusement à cette revendication. Il faudra s'unir et préparer un plan de lutte.

Les personnes assistées sociales en ont ras-le-bol de cre-ver de fain, d'être isolées, exclues, jugées comme des parasites et des fraudeurs. Les jeunes n'ont pas de présent, à quoi servirait de parler d'avenir ou d'espoir. Quant aux enfants, ils apprennent très tôt qu'ils n'ont aucune place dans la société sauf durant le temps des Fêtes où les possédants se donnent bonne conscience, endimanchés dans leur mépris ! Mais si nous nous organisons collectivement en mettant de côté toutes nos chicanes de cour d'école, nous serions une grande force. Nous sommes vraiment plus nombreux et à cause de notre nombre, notre pouvoir est sans limite.



**Agissons !**